

Musique - Danse - Théâtre
CONSERVATOIRE
à Rayonnement Départemental

C.H.A.M.

Classes à Horaires Aménagés Musique, instruments et voix

C.H.A.T.

Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Donnons une chance à tous les talents !



2021 - 2022

Écoles élémentaires
et collèges



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE



Ville
d'ARRAS

Classes à Horaires Aménagés Musique, instruments et voix

Les classes musicales instrumentales

Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école ou du collège (inscription en ligne sur arras.fr ou au service scolarité du conservatoire sur rdv).

École primaire du CE1 au CM2

Modalités d'inscription

1. Inscription
Mairie d'Arras – Direction de l'Éducation
Place Guy Mollet
2. Admission
École Paul Bert
4, place Quincaille - 62000 ARRAS
Tél : 03 21 71 49 52
Mail : ce.0620462r@ac-lille.fr

Collège de la 6^e à la 3^e

Modalités d'inscription

1. Direction de l'école actuelle de l'enfant
 2. Collège Jehan Bodel
Rue Artistide Briand - BP 62 - 62030 Arras Cedex
Tél : 03 21 71 46 46
Mail : ce.0622083c@ac-lille.fr
- Important au collège : par prudence, il est conseillé aux parents d'inscrire parallèlement leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur.

CHOIX INSTRUMENTAL

Alto, Violon, Violoncelle, Clarinette, Flûte traversière, Hautbois, Saxophone, Guitare, Percussions, Piano, Trompette*, Trombone*, Tuba*.

* À partir du collège

ADMISSIBILITÉ

- . Elèves du C.R.D. d'Arras, sur étude du dossier.
- . Elèves extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier, les candidats seront convoqués pour des tests et un entretien de motivation (fournir obligatoirement le dossier scolaire ainsi que les attestations de niveau musical).

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et sont confirmées par l'Éducation Nationale.

Les classes musicales vocales

Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école ou du collège (inscription en ligne sur arras.fr ou au service scolarité du conservatoire sur rdv).

À l'école Voltaire du CE2 au CM2

Modalités d'inscription

1. Inscription
Mairie d'Arras – Direction de l'Éducation
Place Guy Mollet
2. Admission
École Voltaire
4, rue Voltaire - 62000 ARRAS
Tél : 03 21 71 61 42
Mail : ce.0620448a@ac-lille.fr

À l'école St Joseph du CE2 au CM2

Modalités d'inscription

- École St Joseph
26 rue des Louez-Dieu - 62000 Arras
Tél : 03 21 50 18 41
Mail : ecolestjoarras@saintjo.fr

Au collège St Joseph 6^e, 5^e et 4^e*

* ouverture progressive jusqu'à la 3^e

Inscription et admission

- 1 rue de la Gouvernance
Tél : 03 21 71 83 23
Mail : secretariat@saintjo.fr

ADMISSIBILITÉ

- . Elèves du C.R.D. d'Arras, sur étude du dossier.
- . Elèves extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier, les candidats au collège St Joseph pourront être convoqués pour des tests et un entretien de motivation.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et prononcées d'un commun accord entre les établissements.

Classes à Horaires Aménagés Théâtre

Il convient, en premier lieu, de s'inscrire au Conservatoire avant d'engager toute démarche auprès de l'école ou du collège (inscription en ligne sur arras.fr ou au service scolarité du conservatoire sur rdv).

Collège de la 6^e à la 3^e

Modalités d'inscription

1. Direction de l'école actuelle de l'enfant
2. Collège Marie Curie
62 rue de Saint Quentin - 62000 ARRAS
Tél : 03 21 73 16 49

Important au collège : par prudence, il est conseillé aux parents d'inscrire prallèlement leur enfant dans l'établissement scolaire de leur secteur.

ADMISSIBILITÉ

- . Elèves du C.R.D. d'Arras, sur étude du dossier.
- . Elèves extérieurs au C.R.D. d'Arras, après étude du dossier, les candidats seront convoqués pour des tests et un entretien de motivation.

Les admissions sont limitées au nombre de places disponibles et sont confirmées par l'Éducation Nationale.

Visioconférence d'information

Mercredi 17 mars à 18 h 30

Lien de connexion sur demande à v-deusy@ville-arras.fr

Test d'admissibilité et/ou Entretien

Classes musicales instrumentales et classes théâtrales

Samedi 17 avril au C.R.D sur convocation

Classes musicales vocales collège

Vendredi 18 juin au Collège S' Joseph sur convocation

Résultats d'admission à partir du 15 juin

Tarifs

L'admission dans ces classes est soumise au paiement du droit d'inscription au Conservatoire, défini par délibération du conseil municipal d'Arras (non remboursable).

À ce droit s'ajoutent les frais de scolarité définis en fonction du niveau de l'élève.

Les Classes à Horaires Aménagés offrent à des élèves motivés par les activités artistiques, la possibilité de recevoir en complément de leur formation générale scolaire, une formation spécifique dans le domaine des arts, dans des conditions leur garantissant les meilleures chances d'épanouissement.

Ces classes ne s'adressent pas particulièrement à des enfants qui envisageraient une carrière artistique. Cependant, comme pour les sections « traditionnelles », elles nécessitent engagement, travail régulier et assiduité.

L'inscription en C.H.A.M. ou C.H.A.T. s'entend pour une année scolaire complète. C'est donc à l'issue de chaque année que les élèves ont la possibilité de revenir à un enseignement traditionnel.

Bien que l'essentiel des cours ait lieu en temps scolaire, il est à noter qu'exceptionnellement ou de manière régulière certaines disciplines nécessitent d'être dispensées en dehors du temps scolaire.

RENSEIGNEMENTS

. Monsieur FOUACHE (Coordinateur CHAM) à l'adresse mail : f-fouache@ville-arras.fr

. Service Scolarité tous les jours sauf le vendredi et le samedi de 14 h à 18 h au 03 21 71 50 44

PÉRIODES D'INSCRIPTION		
ÉTABLISSEMENT	EN LIGNE	AU CONSERVATOIRE uniquement sur RDV
CHAM INSTRUMENTALE École P.Bert - Collège J.Bodel CHAT Collège M.Curie	Du 8 mars au 9 avril https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire	Du 8 mars au 9 avril Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Samedi de 9 h à 12 h
CHAM VOCALE École et collège S ^t Joseph	Du 8 mars au 31 mai https://www.arras.fr/fr/mes-loisirs/culture/le-conservatoire	Du 8 mars au 9 avril et du 14 au 30 juin Lundi, mardi, jeudi de 14 h à 18 h 30 Mercredi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 18 h 30 Samedi de 9 h à 12 h
CHAM VOCALE École Voltaire		

Pièces à fournir lors de l'inscription : photo d'identité, attestation d'assurance responsabilité civile. Pour les Arrageois Quotient Familial (ou Taxe d'habitation N-1) : Attestation de niveau si pratique musicale en dehors du CRD d'Arras, dossier scolaire si changement d'établissement (pour les CHAM P.Bert et J.Bodel), règlement des droits d'inscription (12 € : chèque à l'ordre de la régie du conservatoire - numéraire - règlement CB).

Conservatoire à Rayonnement Départemental

Musique - Danse - Art-Dramatique

2 rue de la Douzième

tél. : 03 21 71 50 44

conservatoire@ville-arras.fr